



Actualités OFS

BFS Aktuell

Attualità UST

14 Santé

Neuchâtel, juin 2015

Personnel hospitalier 2013

Le secteur hospitalier est un important pourvoyeur d'emplois en Suisse. Les plus grands hôpitaux de Suisse occupent chacun plus de 10'000 personnes. Le personnel hospitalier représente une multitude de professions, liées non seulement aux soins mais également relevant du domaine de l'administration, de l'hôtellerie, des services techniques et logistiques. Les compétences, provenances et profils démographiques sont également multiples. La présente étude s'attache à mettre en évidence cette diversité et à décrire le personnel hospitalier du point de vue de son volume, de ses caractéristiques démographiques, de ses fonctions.

Au cours de l'année 2013, 233'423 employés ont travaillé dans un hôpital suisse, pour une période déterminée ou en continu¹. Au total, le volume d'emploi correspond à 148'363 postes équivalents plein temps (EPT). Cette somme représente 38,9%² de l'emploi du système de santé, et 4,2% de la totalité de l'emploi en Suisse. Les hôpitaux de soins généraux, au nombre de 113, absorbent 78% de l'emploi hospitalier, le solde revenant aux 178 cliniques spécialisées, plus nombreuses mais de taille plus modeste. Un quart de l'emploi hospitalier (EPT) est concentré dans les cinq hôpitaux universitaires de Suisse (GE, VD, ZH, BE, BS).

La densité du personnel hospitalier, exprimée en postes de travail équivalents plein temps pour 1000 habitants, est la plus haute dans les cinq cantons dotés d'un hôpital universitaire ainsi qu'à Appenzell-Rhodes extérieures et

aux Grisons. Les valeurs affichées dans ces cantons s'échelonnent de 18,5 à 24,9 postes de travail pour 1000 habitants, avec une valeur extrême de 49,9 relevée pour Bâle-Ville. Cette exception peut s'expliquer par le fort pouvoir d'attraction des hôpitaux du canton-ville, dans lesquels presque une hospitalisation sur deux est le fait de patients extracantonaux. En bas de classement, la région de Suisse centrale est la moins bien dotée, avec 13,8 emplois hospitaliers pour 1000 habitants. Ici inversement, il apparaît que quatre des six cantons de cette région (OW, SZ, UR, NW) sont parmi les plus «exportateurs» de patients.

Statistique des hôpitaux

Les résultats sont issus de la statistique des hôpitaux, que l'Office fédéral est en charge d'exécuter depuis 1998 (révision en 2010). Ce relevé statistique, exhaustif et obligatoire, apporte des indications sur l'infrastructure des hôpitaux, le personnel employé, les journées d'exploitation, la comptabilité. Les hôpitaux et cliniques n'offrant que des prestations ambulatoires ne participent pas au relevé. Au niveau du personnel, le relevé statistique permet de compter les relations contractuelles et non les personnes physiques distinctes: ainsi, un médecin employé dans deux hôpitaux sera comptabilisé à double dans le relevé statistique. Les résultats ci-dessous doivent donc être lus en tenant compte de cet élément.

Il est à noter qu'une partie non négligeable des prestations médicales est fournie par du personnel qui ne dispose pas d'un contrat de travail avec l'hôpital, mais qui est payé sur facture pour des activités définies. Ce personnel agréé se distingue du reste du personnel par le fait que ses cotisations sociales ne sont pas payées par l'établissement. Il n'apparaît pas dans les résultats de la présente publication. A titre informatif, en 2012, on recensait ainsi 8250 médecins agréés, dont 30% de chirurgiens, ainsi que 155 sages-femmes.

¹ Au 31 décembre 2013, on dénombrait 190'781 personnes sous contrat.

² Office fédéral de la statistique, Statistique structurelle des entreprises (STATENT), 2012. Le secteur du système de santé regroupe les divisions économiques «activités pour la santé humaine» et «hébergement médico-social et social».

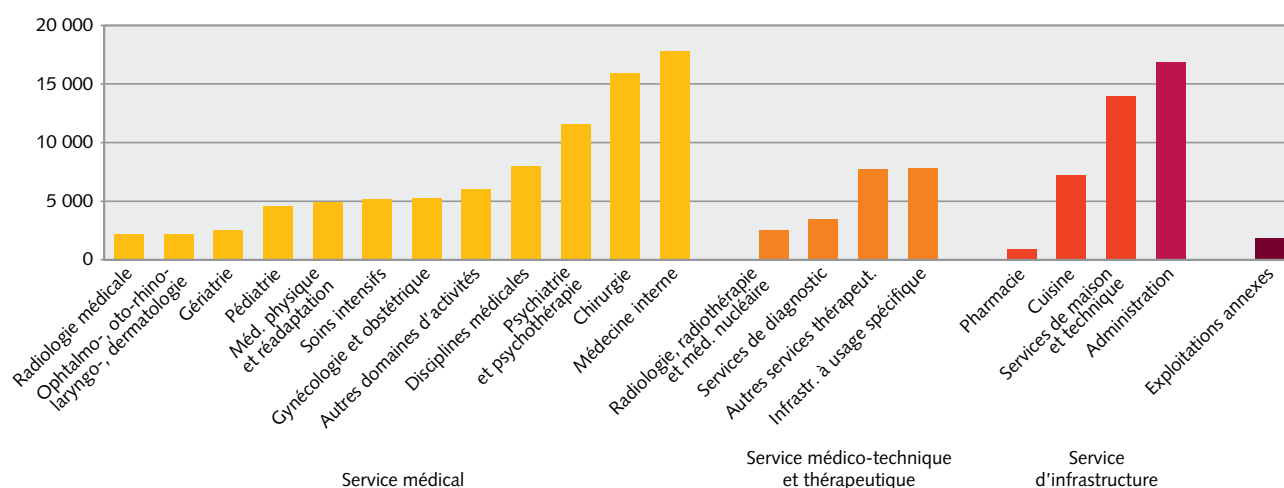
Conditions d'emploi

Le personnel hospitalier est réparti par grandes catégories de fonctions professionnelles: 42% des employés font partie du personnel soignant, 30% du personnel administratif, technique et de maison, 14% du personnel médical, et 14% du personnel médico-thérapeutique et médico-technique – comme les ambulanciers, physiothérapeutes, diététiciens. En général, ces principales catégories de fonctions correspondent aux centres de prestations, définis comme le lieu où l'employé accomplit la majeure partie de sa prestation mesurée en heures de travail. La répartition de tous les emplois hospitaliers par centres de prestations est la suivante (G 1): service médical 58% (dans lequel travaillent la plupart des médecins et le personnel soignant), services d'infrastructure 26,2% (dans lesquels travaillent le personnel technique, administratif et de maison), services médico-technique et thérapeutique 14,6% et exploitations annexes 1,2%.

Ce sont le personnel médico-thérapeutique et les employés des services sociaux qui affichent le taux d'occupation moyen le plus bas (moins de 73%³). Les personnels infirmier et administratif ont un taux d'activité de 77%, les autres groupes de fonctions affichant des taux d'activité d'au moins 81%. Les hommes ont un taux d'occupation plus élevé que les femmes pour tous les groupes de fonctions. L'écart entre leurs taux respectifs est le moins prononcé chez les médecins et pour le personnel des services sociaux. Dans les services techniques (y compris médico-technique), de maison et administratif, presque les trois quarts des hommes travaillent à plein temps (G 2). Dans les professions directement liées aux soins (personnel soignant et médecins⁴), les hommes engagés à plein temps représentent un peu plus de la moitié des effectifs masculins.

Emplois en EPT par centres de prestations, 2013

G 1

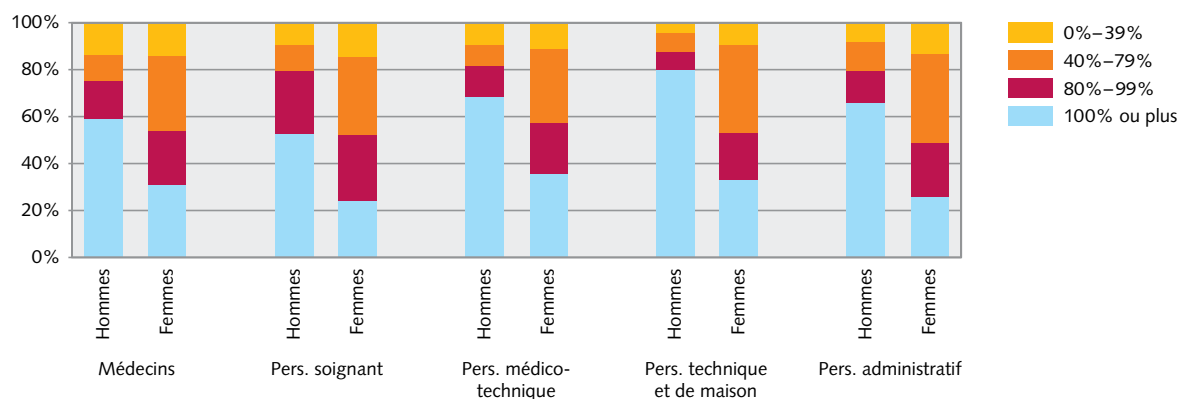


Source: OFS – Statistique des hôpitaux

© OFS, Neuchâtel 2015

Taux d'occupation du personnel hospitalier, 2013

G 2



Source: OFS – Statistique des hôpitaux

© OFS, Neuchâtel 2015

³ Taux estimés.

⁴ Sans les médecins assistants et stagiaires.

Profil socio-démographique des employés

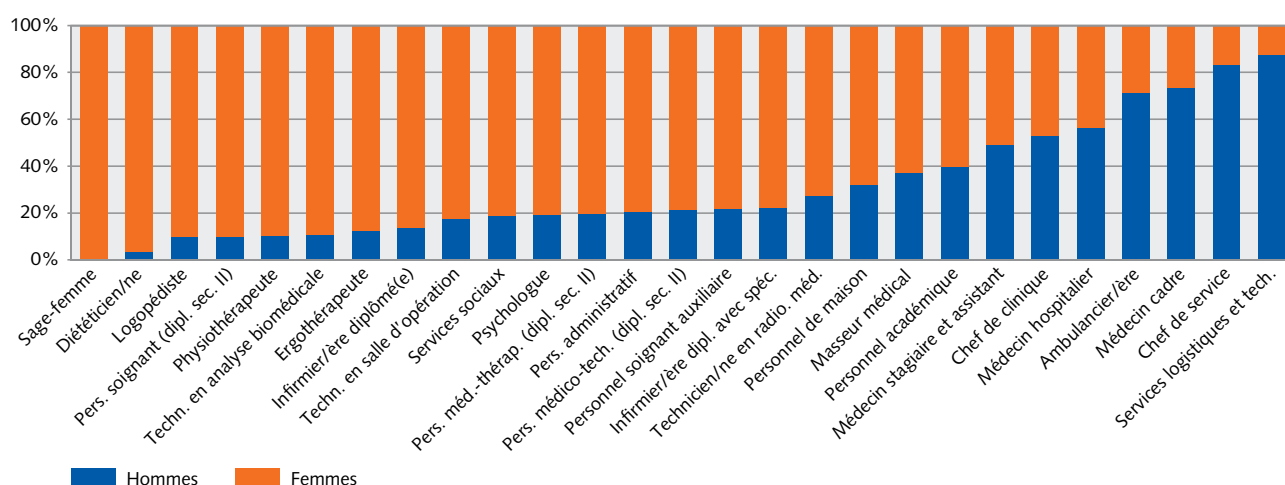
Sexe

L'emploi hospitalier est caractérisé par une forte représentation des femmes: au total pour la Suisse, on comptait parmi les employés 173'244 femmes et 60'179 hommes ayant été sous contrat avec un hôpital au cours de l'année 2013. La proportion de femmes est de 74,2%, toutes fonctions confondues: elle atteint 85% au sein du personnel infirmier et 81% pour les personnels médico-thérapeutique et des services sociaux. Le groupe de fonction enregistrant la représentation féminine la plus faible est le personnel de services techniques (12%), suivi des médecins (50%). Même si dans l'ensemble du corps médical hommes et femmes sont représentés à parts égales, l'analyse par fonction détaillée (G3) montre que les postes situés en haut de la hiérarchie, comme ceux de médecins cadre et chefs de services, sont 7 à 8 fois sur 10 occupés par des hommes.

Les sites hospitaliers offrant exclusivement des prestations de soins psychiatriques emploient pour la plupart des fonctions davantage de personnel masculin que ceux dédiés aux soins aigus ou à la réadaptation (G4). Ainsi, le personnel soignant est à 70% féminin en psychiatrie, contre 87% en soins aigus. A l'inverse de cette tendance, les femmes médecins en psychiatrie sont cependant plus nombreuses que les homologues masculins (56% de femmes), alors qu'en soins aigus ou en réadaptation, hommes et femmes sont représentés à parts égales.

Hommes et femmes par fonction, 2013

G 3

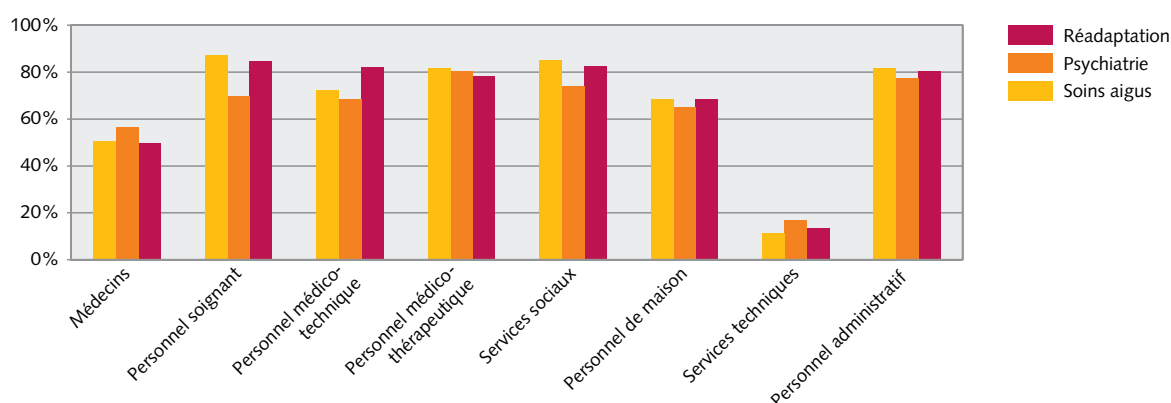


Source: OFS – Statistique des hôpitaux

© OFS, Neuchâtel 2015

Proportion de femmes, par groupe de fonction et type d'activité du site hospitalier, 2013

G 4



Source: OFS – Statistique des hôpitaux

© OFS, Neuchâtel 2015

Age

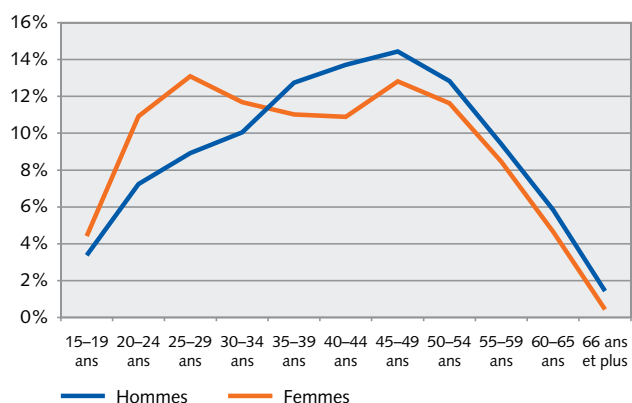
La moyenne d'âge du personnel hospitalier était en 2013 de 38,9 ans: la moitié des hommes avait moins de 40 ans, la moitié des femmes moins de 37 ans. Si l'on exclut les médecins assistants et stagiaires (âge moyen: 30,6 ans), le corps médical affiche la moyenne d'âge la plus élevée de tous les groupes de profession, soit de 46 ans. Les personnels soignant et médico-thérapeutique sont les groupes les plus jeunes: 37 ans en moyenne. Ce sont également les groupes qui comportent la proportion de femmes la plus importante.

La courbe des âges des femmes employées dans les hôpitaux montre, contrairement à celle des hommes, une nette diminution des effectifs entre 29 et 49 ans (G5). On peut y voir une indication d'un retrait du monde du travail, ou du moins du secteur des hôpitaux, durant ces années correspondant à la période de parentalité.

Ce profil de courbe s'observe pour les employées des services médico-technique, infirmier (G6) et des services sociaux. Par contre pour le personnel médico-thérapeutique, le renforcement des effectifs dès 45 ans ne s'observe pas, ceci pouvant être dû à des changements du domaine d'activité (par ex. cabinet privé). Pour ce groupe professionnel, la courbe est d'ailleurs la même pour les hommes et les femmes.

Personnel hospitalier, 2013

G 5



Source: OFS – Statistique des hôpitaux

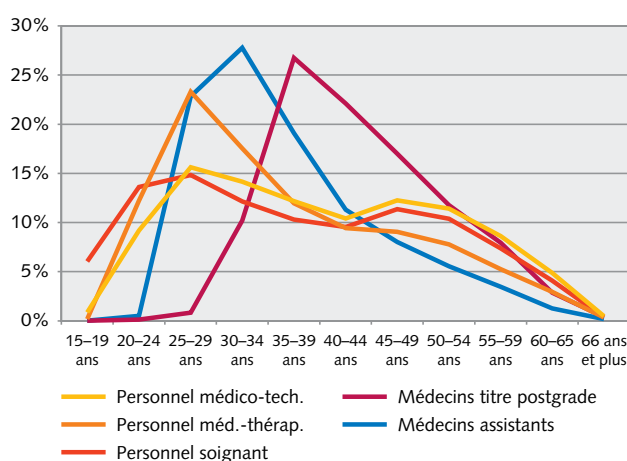
© OFS, Neuchâtel 2015

Un quart des femmes médecins avec titre postgrade avait entre 35 et 39 ans et elles sont de moins en moins nombreuses à travailler dans un hôpital à partir de 40 ans. La courbe des âges des médecins hommes quant à elle ne commence à fléchir qu'à partir de 55 ans. On peut y voir, d'une part, un effet de génération: dans les années 90, le nombre de femmes obtenant chaque année le titre FMH était d'environ 150 contre 290 dans les années 2010. D'autre part, avec l'avancée de l'âge, une proportion croissante de médecins femmes exercent en pratique privée. Même si ce phénomène est également observé chez les hommes, il est plus marqué chez les femmes: la part des femmes exerçant en cabinet privé par rapport à celles pratiquant en milieu hospitalier est en effet comparativement supérieure à celle des hommes pour toutes les classes d'âge, dès 35 ans. Ce constat laisse supposer qu'avec l'âge les femmes médecins préfèrent les conditions de travail des cabinets privés à celles du milieu hospitalier. L'absence de perspectives de carrière dans le milieu hospitalier et les difficultés à concilier vie privée et vie professionnelle pourraient constituer une des raisons explicatives à ce changement de domaine.

Les infirmières travaillant dans les hôpitaux sont en moyenne plus jeunes de 3,7 ans que celles employées dans les établissements médico-sociaux. L'âge médian des infirmières était de 36 ans⁵, contre 44 pour celui des EMS. L'observation de la répartition des infirmières par âge laisse supposer une préférence, avec l'avancée en âge, à travailler dans un EMS plutôt que dans un hôpital. En 2013, les infirmières proches d'entrer en retraite (60–64 ans) étaient d'ailleurs deux fois plus nombreuses en EMS que dans les hôpitaux.

Femmes employées dans les hôpitaux, 2013

G 6



Remarque: sélection de groupes de fonction

Source: OFS – Statistique des hôpitaux

© OFS, Neuchâtel 2015

⁵ Signifie qu'une moitié des infirmières avait moins de 36 ans, l'autre moitié plus de 36 ans.

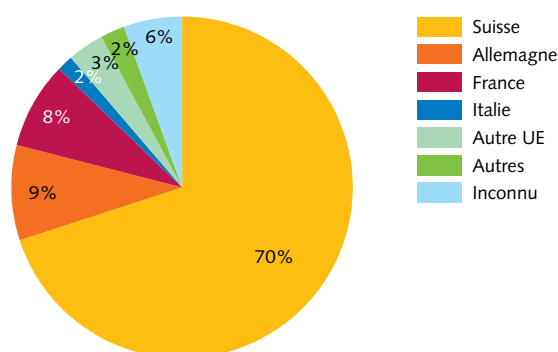
Nationalité et provenance du diplôme

Parmi les 14'310 médecins avec titre postgrade disposant en 2013 d'un contrat avec un hôpital, 64,7% étaient de nationalité suisse, 23,0% étaient de nationalité allemande, 10% des citoyens d'un autre pays de l'Union européenne et 2,3% avaient une autre nationalité. Environ 10% des médecins allemands étaient titulaires d'un diplôme suisse en médecine humaine. C'est dans la région lémanique que la proportion de médecins suisses était la plus élevée (71,2%). A l'inverse, dans l'est de la Suisse, la part des médecins suisses était de 53,3% alors que celle des médecins allemands atteignait 38,3%. Parmi les médecins assistants et stagiaires, la proportion de Suisses tombe à 49,2%. En 2013, presque 3 assistants ou stagiaires sur 10 étaient Allemands.

Sur les 98'093 personnes travaillant comme soignants au cours de l'année 2013, 70% avaient une formation de niveau supérieur (tertiaire), 10% de niveau secondaire, les 20% restant étant du personnel auxiliaire, avec une formation professionnelle de base (certificat) ou non formé. Parmi les infirmières et infirmiers formés, 70% ont obtenu leur diplôme en Suisse (G 7), 9% en Allemagne et 8% en France, le solde étant attribué à d'autres provenances.

Provenance du diplôme du personnel soignant, 2013

G 7



Source: OFS – Statistique des hôpitaux

© OFS, Neuchâtel 2015

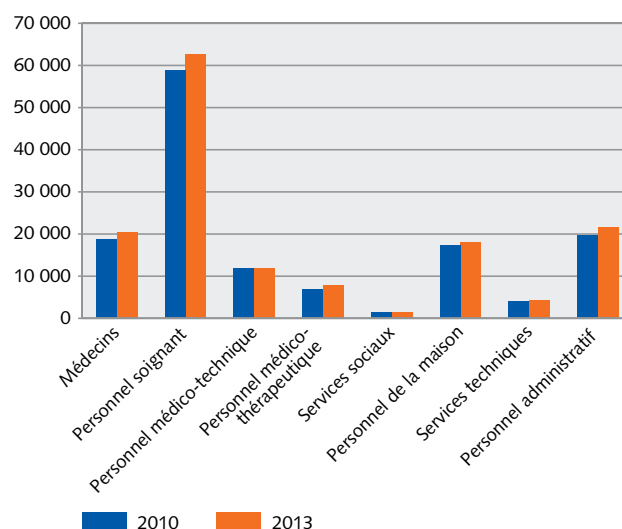
Développement de l'emploi hospitalier 2010–2013

Entre 2010 et 2013, le nombre de postes (EPT) a augmenté de 6,5% et celui des personnes employées de 6,8%. La hausse des emplois en EPT a été deux fois plus rapide dans les cliniques spécialisées que dans les hôpitaux de soins généraux (10,0% et 5,6%, respectivement). Au niveau des catégories de fonctions, c'est le personnel médico-thérapeutique qui a connu la plus grande croissance, soit de 13,6%⁶, suivi par le personnel administratif, 10,3% (G 8). Les médecins et le personnel soignant ont connu une hausse de 8,1%, respectivement 6,3%. Le personnel médico-technique n'a pas augmenté.

Chaque année, une vingtaine de milliers de personnes⁷ voient leurs rapports de travail avec l'hôpital qui les employait se terminer. Cette somme représente 13,6% de la totalité du personnel employé tout au long de l'année 2010, respectivement 12,5% pour l'année 2013⁸. Le groupe de fonctions qui en 2013 a enregistré la plus forte proportion de personnel sortant est celui employé dans les services sociaux (14,7%), la valeur la plus basse étant relevée après du personnel médico-technique (10,6%). En moyenne, le personnel sortant était de 3,7 ans plus jeune que les effectifs en place. Seuls 9,2% du personnel sortant avait 60 ans ou plus.

Effectifs des hôpitaux (EPT), 2010–2013

G 8



Source: OFS – Statistique des hôpitaux

© OFS, Neuchâtel 2015

⁶ Les psychologues font notamment partie de la catégorie médico-thérapeutique. En 2013, leur nombre (EPT) s'établissait à 1826, soit 40% de plus qu'en 2010.

⁷ Les assistants et les stagiaires en médecine ainsi que le personnel en formation ont été exclus du calcul.

⁸ A titre comparatif, la part de personnel sortant est légèrement supérieure dans les établissements médico-sociaux (15,3%).

La moyenne d'âge du personnel hospitalier n'a subi que de légères variations – de l'ordre de quelques mois – entre 2010 et 2013. Toutefois, l'analyse de la répartition des classes d'âge montre une tendance à un léger vieillissement pour le personnel soignant: les personnes de 50 ans et plus représentent une part croissante des effectifs: 19,9% en 2010, 22,7% en 2013, alors que les infirmières et infirmiers entre 30 et 50 ans ont vu leur part diminuer (de 46,6% à 44,2% en 2010 contre en 2013). Quant aux personnes de moins de 30 ans, ils représentent un tiers des effectifs en 2010 comme en 2013, signe de la permanence du recrutement d'une relève jeune.

On comptait en 2013 0,3 poste de médecins pour 1 poste d'infirmiers/ères, ce rapport n'évoluant pas depuis 2010. Par contre, on observe une légère diminution du rapport médecins/personnel administratif (0,96 médecin EPT pour 1 personnel administratif en 2010, 0,94 en 2013), ce qui suggère une très légère augmentation de la part des activités administratives dans les hôpitaux.

Quelques fonctions caractérisées par la faible représentation des femmes (voir graph. G3) ont évolué dans le sens d'une répartition par sexe plus équilibrée, c'est-à-dire par l'accroissement de la part des femmes: les médecins cadre (augmentation 2010–2013: hommes +23,7%, femmes +47,3%), les chef/fes de clinique (hommes +6,1%, femmes +24,3%), le personnel des services logistiques et technique. A l'inverse, le personnel soignant, à large majorité féminine, a vu ses effectifs masculins croître plus fortement que les féminins (hommes +12,5%, femmes +5,2%). Par contre, certaines professions essentiellement féminines comme les sages-femmes ou les diététiciens ont perdu de leurs représentants masculins.

Impressum

Editeur: Office fédéral de la statistique (OFS)

Conception, rédaction: Tania Andreani

Layout: DIAM, Prepress/Print

Traduction: Services linguistiques OFS, **langues:** disponible comme fichier PDF (ou sous forme imprimée) en allemand et en français

Renseignements: Office fédéral de la statistique, Service d'information Santé, tél. 058 463 67 00, gesundheit@bfs.admin.ch

Numéro de commande: 1521-1300-05, gratuit

Commandes: tél. 058 463 60 60, fax 058 463 60 61, order@bfs.admin.ch